

ÉTUDES Fruits et Légumes



● Novembre 2022

Synthèse de l'Observatoire des exploitations légumières - Données 2021

Réalisation de l'étude

- Pilotage et financement : FranceAgriMer, Légumes de France, CTIFL et CNIPT
- Réalisation : CERFRANCE

L'observation d'un échantillon constant d'exploitations donne des indicateurs sur leur santé économique. Cet échantillon vise à représenter la diversité des modèles d'exploitations spécialisées en légumes frais.

Les résultats de l'observatoire ne peuvent pas et ne doivent pas être extrapolés à l'ensemble de la production de légumes.

L'étude s'appuie sur trois types de données :

- des données comptables qui permettent de suivre les produits, les charges et le résultat des exploitations ;
- des données extracomptables qui expliquent les évolutions des structures de production notamment la main d'œuvre et la surface ;
- des données financières qui permettent de situer les exploitations vis-à-vis du risque financier et d'éclairer leurs choix stratégiques.

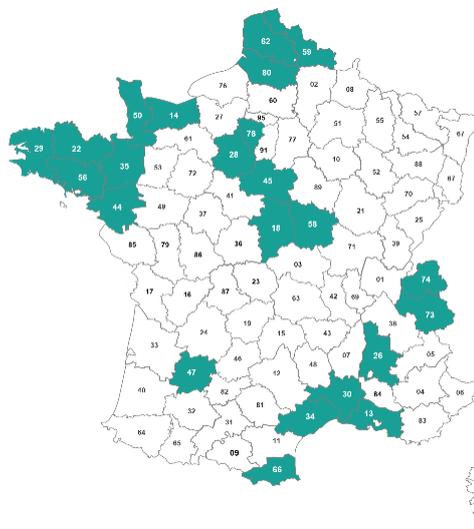
Méthodologie

Base de l'enquête

- 446 exploitations enquêtées en 2022 sur les données comptables 2020 et 2021 ;
- 23 départements participants :

Région	Nb exploit ^a	% du total
Auvergne-Rhône-Alpes	27	6%
Bourgogne-Franche-Comté	3	1%
Bretagne	156	35%
Centre-Val de Loire	30	7%
Corse	0	0%
Grand Est	0	0%
Hauts-de-France	60	13%
Île-de-France	1	0%
Normandie	33	7%
Nouvelle-Aquitaine	43	10%
Occitanie	34	8%
Pays de la Loire	48	11%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	2%
TOTAL	446	100%

Département	Nombre d'exploitations
Bouches-du-Rhône	13
Calvados	14
Cher	18
Côtes d'Armor	22
Drôme	26
Eure-et-Loir	28
Finistère	29
Gard	30
Hérault	34
Ille-et-Vilaine	35
Loire-Atlantique	44
Loiret	45
Lot-et-Garonne	47
Manche	50
Morbihan	56
Nièvre	58
Nord	59
Pas-de-Calais	62
Pyrénées-Orientales	66
Savoie	73
Haute-Savoie	74
Yvelines	78
Somme	80
TOTAL	446



L'échantillon mis en place est national et constitué de 446 exploitations. Il a été choisi de manière à être le plus représentatif des différents systèmes de productions en légumes frais à la fois en production de plein champ et en production sous abri.

L'échantillonnage est aussi le reflet de la diversité géographique, des systèmes de commercialisation, du mode de production conventionnelle ou biologique et de la gamme de légumes produits.

L'échantillon est constant :

- Les résultats présentés portent sur les mêmes exploitations pour les données 2020 et 2021.
- L'échantillon est constant sur 2 ans de résultats.**

Les exploitations sont spécialisées en légumes frais : **70 % au moins du produit total est issu des produits en légumes frais.** La production de fraise et de melon est assimilée au produit légumes. **Les légumes produits pour l'industrie et la transformation ainsi que les légumes mécanisés ne font pas l'objet de cet observatoire.**

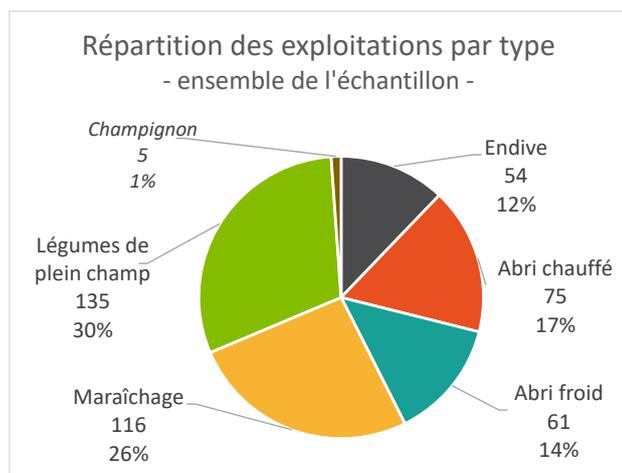
L'analyse se décompose par typologie d'exploitations légumières :

- Ensemble des exploitations
- Type 1 : Endive
- Type 2 : Abris chauffés
- Type 3 : Abris froids
- Type 4 : Maraîchage plein champ
- Type 5 : Légumes frais de plein champ

Aux cinq types principaux viennent se rajouter un groupe complémentaire transversal pour les exploitations en mode de production biologique (présentes dans tous les types sauf le type 2 des abris chauffés).

La typologie a été choisie comme outil de suivi technico-économique et comptable des exploitations légumières qui garantit une vision stable, claire et interprétable de la population. Elle sert de guide pour l'observation des résultats et permet l'interprétation et l'analyse des résultats, ainsi qu'un suivi historique des données. Malgré les variabilités intra-classes, elle permet de suivre l'évolution de différents types de producteurs, de comprendre leur stratégie de production ainsi que l'évolution de cette stratégie.

Les exploitations se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



Le groupe complémentaire en production biologique est constitué de 91 exploitations. La production de pomme de terre primeur est intégrée aux légumes de plein champ (nombre restreint d'exploitations concernées, 6 exploitations).

Données comptables

Les résultats (produits, charges, résultat) concernent l'ensemble des exploitations spécialisées en légumes (entre 70 % et 100 % du chiffre d'affaires) mais dont le revenu peut être complété par d'autres productions comme les céréales, les légumes d'industrie et dans une moindre mesure l'arboriculture, la viticulture ou un peu de production de viande bovine.

Compte tenu de la diversité des types d'exploitation, les résultats sont exprimés de manières différentes selon les types, de la façon la plus adaptée à chacun : par rapport à la superficie agricole utile (exprimée en ha), à la surface sous abri (exprimée en m²) ou en données globales pour l'ensemble de l'exploitation.

Dans les résultats comptables, la ligne « charges totales » comprend entre autres la « main d'œuvre exploitant » et la « main d'œuvre salariée ». La ligne « main d'œuvre exploitant » correspond aux charges sociales des exploitants et à une rémunération forfaitaire sur la base de 2 SMIC net annuel : 29 256 € par exploitant en 2020 et 29 544 € en 2021 (bases publiées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire). La ligne « main d'œuvre salariée » correspond aux salaires avec les charges sociales ainsi que les prestations payées via un groupement d'employeurs ou un prestataire pour des intérimaires.

Le résultat courant de l'exploitation (hors produits et charges exceptionnels) est exprimé après rémunération forfaitaire des exploitants. Cette approche permet de mesurer si le résultat de l'entreprise est suffisant ou non pour faire face à la rémunération des exploitants et s'il permet ou non de disposer de marges de manœuvre pour autofinancer des investissements ou conforter la situation financière.

Données financières

Les données financières servent à déterminer la solidité financière des exploitations ou leur fragilité. Trois ratios sont ainsi retenus pour cette analyse : Annuités / produit brut, Taux d'endettement et Dettes à court terme / actif circulant. Le ratio Annuités / produits mesure le poids des dépenses financières LMT (remboursement d'emprunts LMT) par rapport au produit de l'exploitation. Il évolue en fonction des investissements réalisés mais surtout selon la conjoncture. Le taux d'endettement compare le poids du total des dettes au regard de la valeur des entreprises (total du bilan).

Le ratio Dettes CT / Actif circulant met en évidence le financement à court terme de l'actif circulant (= Stocks et en-cours + Créances + Disponible).

Comportement financier

L'analyse des ressources de l'entreprise et de leur utilisation permet de mesurer si les exploitations sont en croissance, en croisière ou en déclin. Cette analyse portée sur trois années de résultats en échantillon constant renforce le diagnostic. Les exploitations sont ainsi caractérisées comme étant en développement (voire développement soutenu), en croisière (calme ou dynamique) ou en déclin.

Résultats 2021 pour l'échantillon global (Échantillon de 446 exploitations)

Les exploitations spécialisées en légumes frais sont des exploitations individuelles pour 20 % d'entre elles et en **sociétés** pour **80 %**. Parmi les formes sociétaires, les EARL dominent avec 49 % des sociétés suivies, puis on trouve des SCEA (25 %), GAEC (17 %) et les autres sociétés (SARL, SAS, SA...) pour 8 %.

Le **mode de commercialisation** dominant est la commercialisation via des coopératives ou OP (Organisation de producteurs) pour 45 % des exploitations. Pour les autres, la répartition est assez proche entre le créneau de vente directe (à la ferme, sur les marchés ou via une boutique de producteurs) pour 22 % des exploitations et la vente via des négociants ou grossistes pour 24 % des exploitations. L'information a été collectée auprès de 92 % des exploitations. Il s'agit d'identifier le mode de commercialisation principal pour chaque exploitation. Un certain nombre d'entre elles se positionnent sur plusieurs créneaux comme de la vente via coopérative et de la vente directe en parallèle pour une part de leur chiffre d'affaires.

La **SAU** moyenne de l'échantillon est de **42 hectares**. Pour les types 1, 4 et 5, il s'agit de production de plein champ de façon très majoritaire et pour les types 2 et 3 de production sous-abri. La notion de surface est donc à relativiser en fonction des types.

La main d'œuvre totale est de **9,5 UTH** (équivalent actif à temps complet) par exploitation, dont **8,1 UTH** salariés*, soit 85 % du total et **1,4 UTH** exploitant. La main d'œuvre salariée augmente de 0,1 UTH par rapport à 2020 tandis que la main d'œuvre exploitant est stable.

**(NB: pour les exploitations ayant recours à des groupements d'employeurs ou à de la main d'œuvre extérieure, les heures réalisées par ce personnel est traduit en équivalent UTH dans les salariés)*

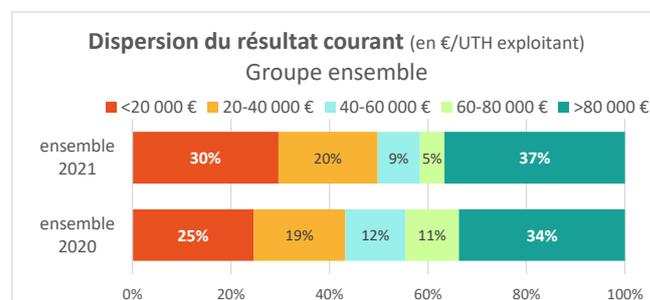
Le **produit total moyen** de l'échantillon s'élève à **838 610 €**. Le **total des charges** (y compris la rémunération forfaitaire des exploitants) atteint **755 715 €**. Ce qui signifie que les exploitations ont enregistré un bénéfice avec un résultat courant de **82 890 €** (après rémunération de la main d'œuvre des exploitants). **Ce résultat courant est en baisse par rapport à 2020 pour ces mêmes exploitations (-16 480 €)**.

Dans le détail des charges, la **main d'œuvre représente la première dépense (35 %)**, avec 26 % pour les salariés et 9 % pour les exploitants. La mécanisation* devient le 2^e poste de dépenses pour 18 % des charges devant les intrants (engrais, semences-plants et traitement) pour 17 %. Les 30 % restant concernent le bâtiment, les installations,

mais aussi les approvisionnements divers, les amendements, les emballages, le transport, les cotisations professionnelles, le fermage, les services, les assurances, les impôts et taxes, l'électricité, le combustible... Ce dernier est isolé de façon spécifique pour les productions sous abri. **carburant, amortissements, entretien et location du matériel et travaux tiers*

En faisant un focus spécifique sur l'énergie, **les postes liés à l'énergie (carburant, combustible et électricité*) représentent 9 % du total des charges**. (**y compris l'eau, poste non isolé*)

Au-delà de la moyenne, la dispersion des résultats est importante. Sur l'échantillon global des 446 exploitations, 30 % ont dégagé un résultat courant par exploitant inférieur 20 000 €. A l'opposé 37 % ont un résultat par exploitant supérieur à 80 000 €.

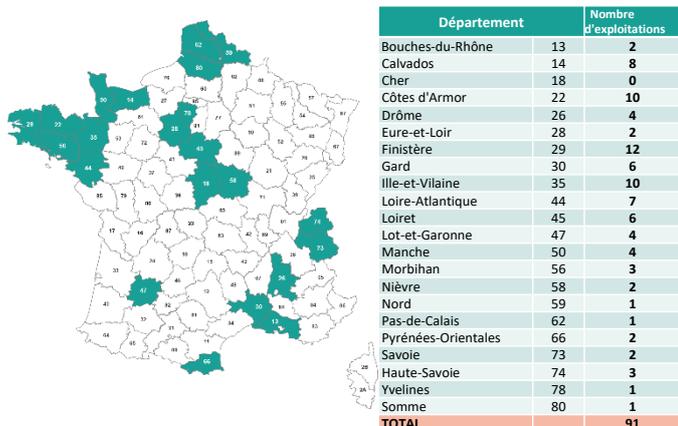


Au **niveau financier**, globalement les situations sont bonnes. Les exploitations qualifiées à risque financier moyen ou élevé représentent 21 % de l'échantillon global (20 % en 2020). **Les trois ratios financiers analysés se positionnent en dessous des seuils d'alerte**. Le ratio « Annuités sur produit » est relativement faible à 8,4% en 2021, quand le niveau d'alerte est estimé à 15 %. Le taux d'endettement moyen baisse de 2 points à 50 % en 2021 (seuil d'alerte : 60 %). Le ratio « dettes CT sur actif circulant » s'améliore également entre les deux années de l'observatoire avec 38 % en 2021 (seuil d'alerte : 50 %).

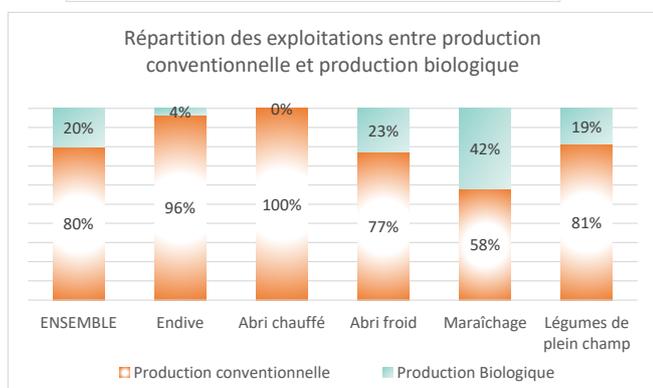
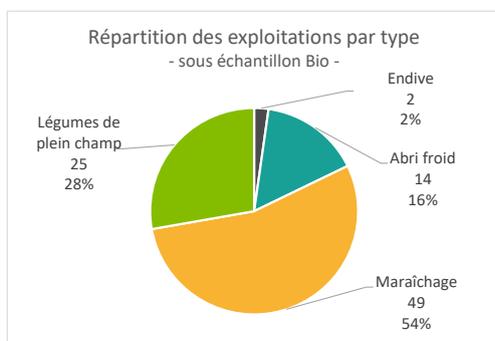
L'analyse des **comportements financiers** met en évidence des exploitations légumières principalement en renforcement pour 41 % d'entre elles. 37 % sont en croissance. Seules 11 % sont jugées en ralentissement et 11 % en croisière. **L'analyse des phases de vie sur trois ans d'exercice conforte cette approche avec près de deux tiers des exploitations dites en développement et seulement 6 % en déclin.**

Groupe complémentaire Bio (Échantillon de 91 exploitations)

Ce groupe complémentaire est constitué d'exploitations venant de 22 départements.



Elles se répartissent dans les différents types de la manière suivante :



45 % des exploitations en production biologique ont pour mode de commercialisation dominant la vente directe (77 % pour les maraîchers bio).

La main d'œuvre totale par exploitation est de **5,5 UTH** avec 4,0 salariés et 1,5 exploitant. 34% des exploitations sont des exploitations individuelles et, parmi les sociétés, ce sont les EARL et les GAEC qui dominent (respectivement 51 % et 32 % des sociétés).

La SAU moyenne est de **22,7 ha**.

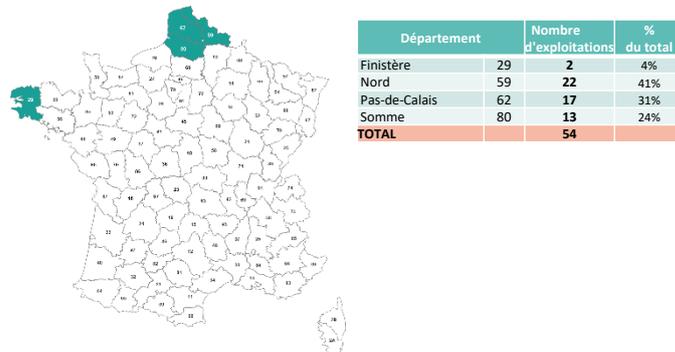
Le produit par exploitation s'élève à **424 300 €** (en hausse de 7 % sur un an) pour un résultat courant de **18 400 €** après rémunération des exploitants (contre 19 200 € en 2020).

Le résultat par exploitant est inférieur à 20 000 € dans 54 % des exploitations.

TYPE 1 - Les endives (Echantillon de 54 exploitations)

Les exploitations de cet échantillon produisent des racines d'endives et sont équipées de salle de forçage.

Répartition des exploitations :



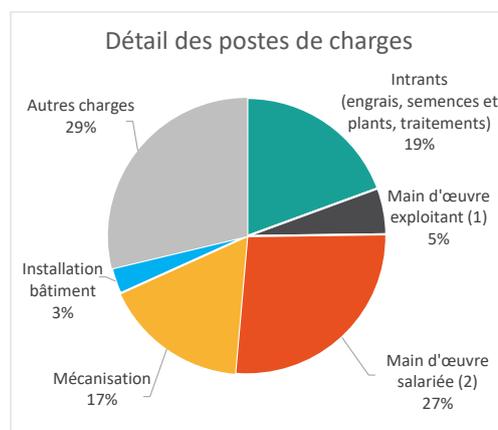
La main d'œuvre est constituée de **16,7 UTH** dont 15,2 UTH salariés et 1,5 exploitant.

Leur SAU est de **103 ha** avec 53 ha consacrées à la production de racines d'endives. Le reste des surfaces est utilisé pour des céréales (38 ha) et des légumes d'industrie (11ha).

Le produit moyen par exploitation s'élève à **1 811 880 €** (stable sur un an) pour un résultat courant de **331 000 €** après rémunération des exploitants (contre 390 900 € en 2020).

Moyennes par hectare de SAU	2021/2020			
Produit total d'exploitation	18 010 €	17 660 €	-350 €	-2%
Charges totales	14 140 €	14 430 €	300 €	2%
Résultat courant (après rém.exploitant)	3 870 €	3 230 €	-640 €	-17%
Produit endive / ha d'endive	30 830 €	30 190 €	-640 €	-2%

Répartition des postes de charges en 2021



- (1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim
(2)

Les charges de mécanisation ainsi que les intrants sont les deux postes qui augmentent sensiblement

entre 2020 et 2021 (+190 € et +140 € par ha de SAU).

Moyennes par m ² de serre	2021/2020			
Produit total d'exploitation*	54,1 €	55,6 €	1,5 €	3%
Charges totales*	48,9 €	50,7 €	1,8 €	4%
Résultat courant (après rém.exploitant)	5,2 €	4,8 €	-0,4 €	-8%

*y compris les produits et charges sur les autres cultures

Énergie

Les dépenses en énergie représentent 6 % des dépenses ou encore 5 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions). À 80 %, il s'agit d'électricité* et 17 % du carburant. (*y compris l'eau, poste non isolé)

Critères financiers

Les exploitations endivières affichent en 2021 un ratio d'annuités sur produit de 6 %, un taux d'endettement moyen de 37 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 28 %. L'ensemble de ces ratios sont en amélioration sur un an. 2 % des exploitations endivières de l'échantillon sont classées à risque moyen ou élevé (4 % en 2020).

Phases de vie

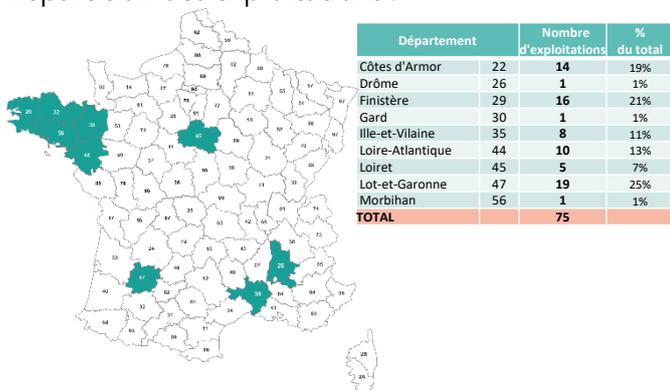
59 % des exploitations sont jugées en développement (dont 17 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique. **Aucune exploitation n'est en déclin sur la période analysée.**

TYPE 2- Les abris chauffés

(Echantillon de 75 exploitations)

Le produit de ces exploitations provient très majoritairement de la production de tomates suivi de la fraise, du concombre et autres productions sous-abri (aubergine, poivron, salade...). Quelques exploitations produisent un peu de légumes de plein champ en complément ou des grandes cultures.

Répartition des exploitations :



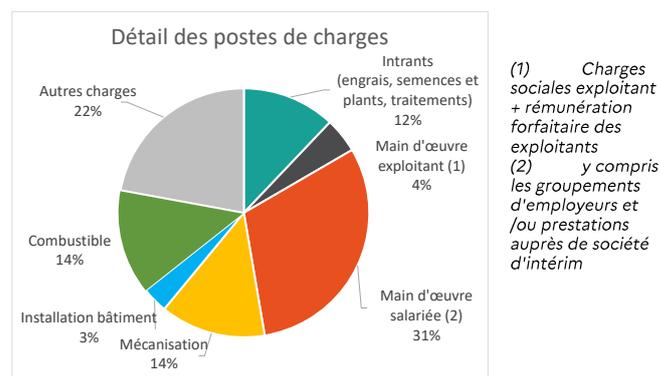
La main d'œuvre est constituée de **20,0 UTH** dont 18,8 UTH salariés et 1,2 exploitant.

La surface en abris chauffés est de **2,8 ha** avec 95 % des surfaces en serres verre.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **1 571 080 €** (en hausse de 7 % sur un an) pour un

résultat courant de **136 580 €** après rémunération des exploitants (contre 140 630 € en 2020).

Répartition des postes de charges en 2021



Les charges de combustible et la mécanisation sont les deux postes qui augmentent le plus entre 2020 et 2021. (+1,3 € et +0,8 €/m²). Les charges de main d'œuvre sont relativement stables.

Energie

Les dépenses en énergie représentent 17 % des dépenses ou encore 16 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions). À 79 %, il s'agit de combustible, 20 % d'électricité*. **L'augmentation des dépenses se chiffre à 30 % entre les deux années 2020 et 2021.** (*y compris l'eau, poste non isolé)

Critères financiers

Les exploitations en production sous-abri chauffés affichent en 2021 un ratio d'annuités sur produit de 9 %, un taux d'endettement moyen de 58 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 51 %. Les deux critères d'endettement sont proches des niveaux d'alerte respectivement 60 % et 50 %. 20 % des exploitations sont jugées à risque moyen ou élevé en 2021 (27 % en 2020).

Phases de vie

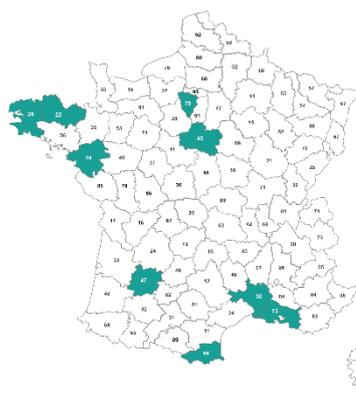
68 % des exploitations sont estimées en développement (dont 25 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 26 % et en déclin pour 7 %.

TYPE 3- Les abris froids

(Échantillon de 61 exploitations)

Les exploitations de ce type sont orientées sur la production de salade, mâche, tomates, concombre, melon, courgette, épinard... Il peut y avoir de la production de plein champ mais le produit des exploitations est issu principalement la production sous abris froids.

Répartition des exploitations :



Département	Nombre d'exploitations	% du total	
Bouches-du-Rhône	13	9	15%
Côtes d'Armor	22	2	3%
Finistère	29	1	2%
Gard	30	13	21%
Loire-Atlantique	44	20	33%
Loiret	45	1	2%
Lot-et-Garonne	47	5	8%
Pyrénées-Orientales	66	9	15%
Yvelines	78	1	2%
TOTAL		61	

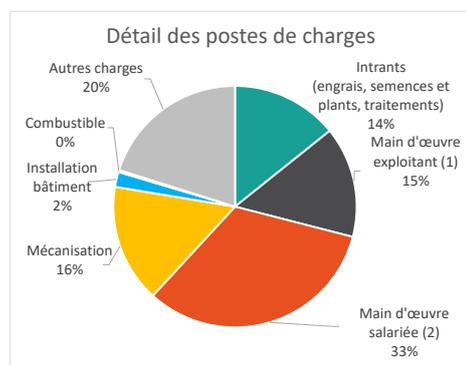
La main d'œuvre est constituée de **8,6 UTH** dont 7,1 UTH salariés et 1,5 exploitant.

La surface d'abri froid est moyenne de **5,2 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **718 300 €** (stable sur un an) pour un résultat courant de **41 800 €** après rémunération des exploitants (contre 67 600 € en 2020).

Moyennes par exploitation	2021/2020			
Produit total d'exploitation	720 400 €	718 300 €	-2 100 €	0%
Charges totales	652 900 €	676 500 €	23 600 €	4%
Résultat courant (après rém.exploitant)	67 600 €	41 800 €	-25 800 €	-38%

Répartition des postes de charges en 2021



(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

Les charges de mécanisation et la main d'œuvre salariée sont les deux postes qui augmentent le plus entre 2020 et 2021.

Énergie

Les dépenses en énergie représentent 4 % des dépenses ou encore 4 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions). La répartition est assez homogène entre 35 % pour le combustible et carburant et 30 % pour l'électricité (y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

Les exploitations en production sous abri froid affichent en 2021 un ratio d'annuités sur produit de 9 %, un taux d'endettement moyen de 60 % (soit au niveau du seuil d'alerte) et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 35 %. **30 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2021** (21 % en 2020).

Phases de vie

59 % des exploitations sont jugées en développement (dont 24 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière dynamique pour 22 % mais 6 % sont considérées en croisière calme et 13 % en déclin.

TYPE 3- Les abris froids (production biologique) (Échantillon de 14 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

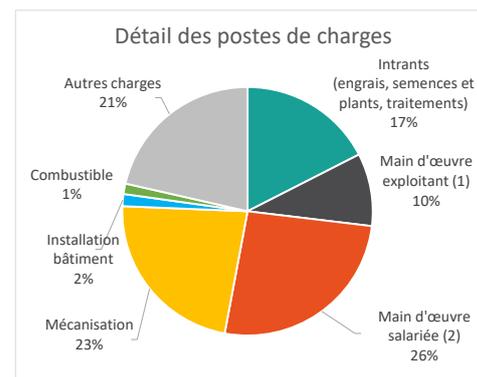
Les surfaces exploitées sont inférieures par rapport à l'ensemble de l'échantillon abri froid.

La main d'œuvre totale s'élève à **7,4 UTH** (5,6 salariés et 1,8 exploitant).

La surface moyenne d'abri froid est de **3,5 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 100 € (en baisse de 4 % sur un an) pour un **résultat courant de -11 500 €** après rémunération des exploitants (contre 35 500 € en 2020).

Répartition des postes de charges en 2021



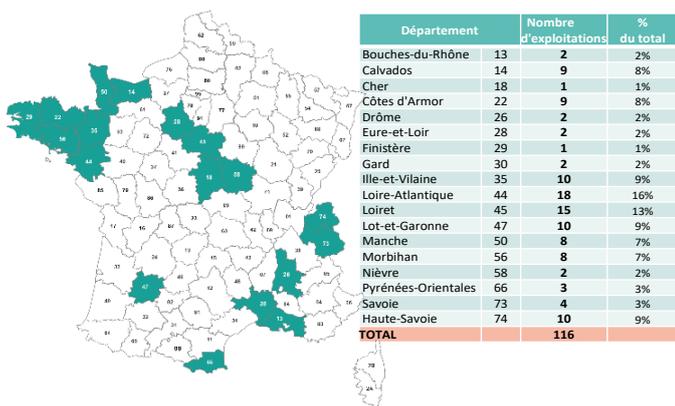
(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et /ou prestations auprès de société d'intérim

29 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2021 (14 % en 2020).

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (Échantillon de 116 exploitations)

Les exploitations de ce type se caractérisent par une très grande diversité géographique, de dimensions (surfaces) et de type de production. Certaines sont spécialisées sur la production de salade, mâche, poireau, oignon... mais la majorité produisent un grand nombre de légumes très variés. Il peut y avoir de la production sous-abri mais le produit des exploitations est issu principalement la production de plein champ.

Répartition des exploitations :



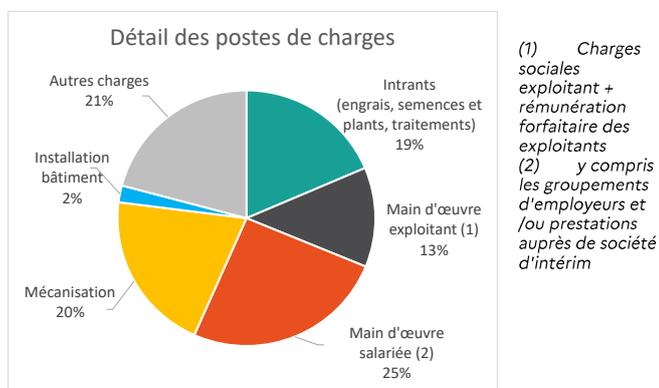
La main d'œuvre est constituée de **5,8 UTH** dont 4,4 UTH salariés et 1,4 exploitant.

La SAU moyenne est de **23 ha**.

Le produit moyen par exploitation s'élève à **445 600 €** (stable sur un an +0,3%) pour un résultat courant de **-600 €** après rémunération des exploitants (22 800 € en 2020).

Moyennes par exploitation	2021/2020			
Produit total d'exploitation	444 100 €	445 600 €	1 500 €	0%
Charges totales	421 400 €	446 200 €	24 800 €	6%
Résultat courant (après rém.exploitant)	22 800 €	-600 €	-23 400 €	-103%

Répartition des postes de charges en 2021



Les charges de main d'œuvre salariée et de mécanisation sont les deux postes qui augmentent le plus entre 2020 et 2021.

Énergie

Les dépenses en énergie représentent 4% des dépenses ou encore 4% du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions). La répartition est assez homogène entre 28% pour le combustible 38% le carburant et 34% l'électricité (y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

Les exploitations maraîchères de plein champ affichent en 2021 un ratio d'annuités sur produit de 10%. Leur niveau d'endettement est relativement stable et proche des seuils d'alerte avec un taux d'endettement moyen de 59% et des dettes CT

/actif circulant à hauteur de 50%. 33% des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2021 (28% en 2020).

Phases de vie

Près des deux tiers des exploitations sont jugées en développement (dont 27% en développement soutenu). 28% sont classées en croisière (15% en croisière dynamique, 13% en croisière calme) et 9% en déclin.

TYPE 4- Le maraîchage de plein champ (production biologique) (Échantillon de 49 exploitations)

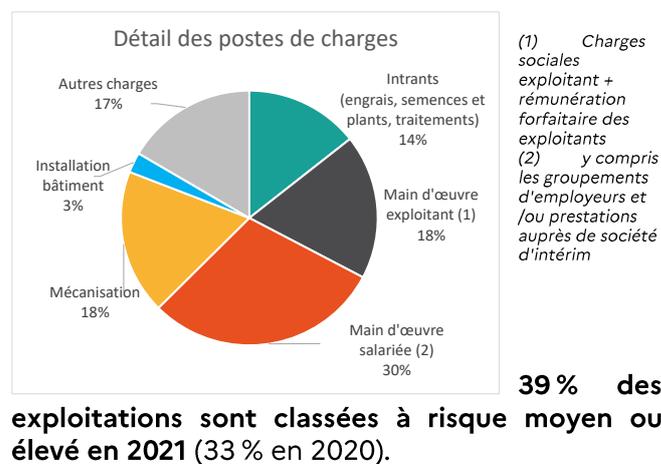
Les surfaces exploitées sont inférieures par rapport à l'ensemble de l'échantillon maraîchage.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,5 UTH** (3,2 salariés et 1,4 exploitant).

La SAU moyenne est de **12 ha**.

Moyennes par exploitation	2021/2020			
Produit total d'exploitation	253 500 €	256 000 €	2 500 €	1%
Charges totales	255 000 €	277 900 €	22 900 €	9%
Résultat courant (après rém.exploitant)	-1 500 €	-22 000 €	-20 500 €	1367%

Répartition des postes de charges en 2021

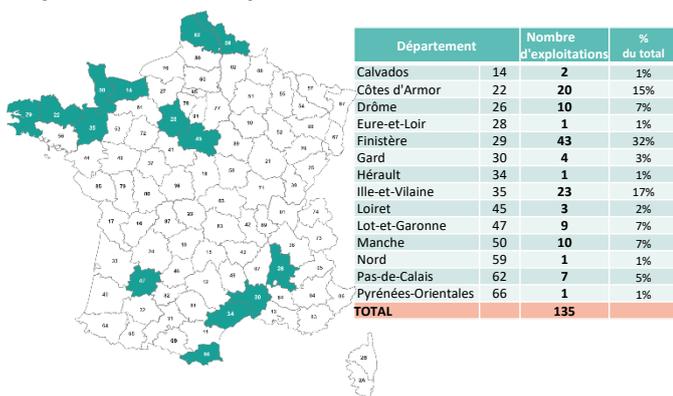


Moyennes par exploitation	2021/2020			
Produit total d'exploitation	495 800 €	476 100 €	-19 700 €	-4%
Charges totales	460 300 €	487 500 €	27 200 €	6%
Résultat courant (après rém.exploitant)	35 500 €	-11 500 €	-47 000 €	-132%

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (Échantillon de 135 exploitations)

Le panel de légumes produits dans ces exploitations est assez large, dominé par toute la gamme de choux (chou-fleur principalement), carotte, poireau, pomme de terre, alliums (oignon, échalote) mais aussi asperge, melon, salade...

Répartition des exploitations :



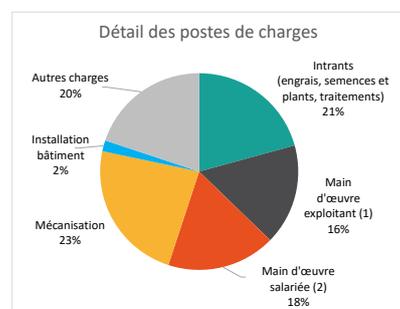
La main d'œuvre est constituée de **4,7 UTH** dont 3,1 UTH salariés et 1,6 exploitant.

La SAU moyenne est de **58 ha** dont 35 ha de légumes frais de plein champ.

Le produit moyen par exploitation s'élève à 461 000 € (en hausse de 6 % sur un an) pour un **résultat courant de 48 360 €** après rémunération des exploitants (contre un résultat négatif de 44 580 € en 2020).

Moyennes par hectare de SAU	2021/2020			
Produit total d'exploitation	7 620 €	7 970 €	350 €	5%
Charges totales	6 840 €	7 130 €	300 €	4%
Résultat courant (après rém.exploitant)	780 €	840 €	60 €	7%
Produit légumes / ha de légumes	11 130 €	11 290 €	160 €	1%

Répartition des postes de charges en 2021



(1) Charges sociales exploitant + rémunération forfaitaire des exploitants
(2) y compris les groupements d'employeurs et/ou prestations auprès de société d'intérim

Les charges de mécanisation, la main d'œuvre salariée mais aussi les intrants sont les postes qui augmentent le plus entre 2020 et 2021.

Energie

Les dépenses en énergie représentent 5 % des dépenses ou encore 4 % du produit d'exploitation (hors indemnités et subventions). Le carburant c'est 59 % du total suivi de l'électricité* pour 40 %. (*y compris l'eau, poste non isolé).

Critères financiers

Les exploitations légumières de plein champ affichent en 2021 un ratio d'annuités sur produit de 11 %, un taux d'endettement moyen de 47 % et des dettes CT /actif circulant à hauteur de 33 %.

16 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2021 (17 % en 2020).

Phases de vie

75 % des exploitations sont jugées en développement (dont 28 % en développement soutenu). Les autres sont classées en croisière. **Seules 2 % des exploitations en déclin sur la période.**

TYPE 5- Légumes frais de plein champ (production biologique) (Échantillon de 25 exploitations)

-résultats à prendre avec précaution du fait de la taille réduite de l'échantillon-

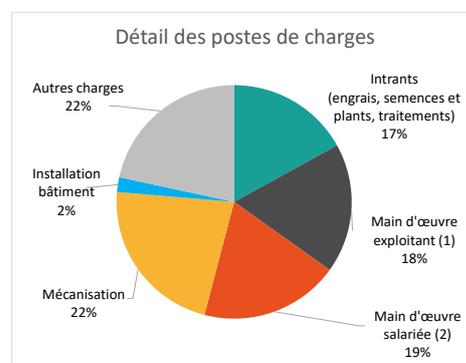
Les surfaces exploitées sont inférieures par rapport à l'ensemble de l'échantillon légumes frais de plein champ.

La main d'œuvre totale s'élève à **4,7 UTH** (3,1 salariés et 1,6 exploitant).

La SAU moyenne est de **42 ha** dont 26 ha de légumes de plein champ.

Moyennes par hectare de SAU	2021/2020			
Produit total d'exploitation	8 920 €	9 540 €	620 €	7%
Charges totales	8 210 €	8 940 €	730 €	9%
Résultat courant (après rém.exploitant)	710 €	600 €	-110 €	-15%
Produit légumes / ha de légumes	13 970 €	13 620 €	-340 €	-2%

Répartition des postes de charges en 2021



20 % des exploitations sont classées à risque moyen ou élevé en 2021 (12 % en 2020).



Ont contribué à ce numéro :

Conseil National CER France
FAM-unité Filières spécialisées / direction Marchés études et prospective
Renseignements : pauline.cuenin@franceagrimer.fr